

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Les-DDEN-s-engagent>



Les DDEN s'engagent

- ÉCOLES -



Date de mise en ligne : vendredi 24 juin 2011

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Résolution générale du Congrès d'Angers

Réunis pour leur 97ème Congrès national à Angers le 18 juin 2011, les délégués départementaux de l'Education Nationale réaffirment leur totale adhésion aux valeurs de la République et au principe de laïcité inscrit dans notre constitution et dans la loi de 1905, loi de séparation des églises et de l'Etat.

L'Ecole laïque, fondement de la République, est seule garante de la formation de citoyens pouvant construire une société ouverte respectueuse de la diversité.

Les DDEN réaffirment leur volonté de défendre cette Ecole Publique la seule capable d'instituer l'esprit de citoyenneté et de solidarité nécessaire à l'épanouissement de la démocratie et la seule capable de garantir la justice sociale.

L'enseignement public, laïque et gratuit est, à tous les degrés, un devoir de l'Etat.

Les DDEN dénoncent donc :

- ▶ Le démantèlement du service public d'éducation
- ▶ Les fermetures de classes
- ▶ La suppression des RASED
- ▶ La non formation des enseignants
- ▶ La semaine de 4 jours

Les DDEN refusent la parité instaurée avec les écoles privées et le détournement de fonds publics à leur profit.

Ils exigent :

- ▶ L'abrogation de la loi Carle
- ▶ Une volonté politique en faveur de l'Ecole Publique lui permettant d'assurer la réussite de tous les élèves
- ▶ Le retour à une formation initiale et continue indispensable et nécessaire des enseignants
- ▶ L'école obligatoire à partir de 3 ans et un droit à la scolarisation à 2 ans

Les DDEN s'engagent

- ▶ Une réorganisation du temps scolaire en fonction du seul intérêt de l'enfant, dans un cadrage national
- ▶ Un véritable service de santé scolaire
- ▶ Des personnels qualifiés pour permettre l'aide à une scolarisation de qualité des enfants en situation de handicap à l'école primaire

Les DDEN s'engagent à poursuivre activement leur mission de défense et d'amélioration de l'Ecole de la République dans l'intérêt exclusif de ses élèves.



Les représentants finistériens auraient aimé qu'il y soit ajouté l'abrogation des lois "anti-laïques", Debré, Guerneur, Lang...